

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC  
District de Montréal

ÉNERGIR, s.e.c., société dûment constituée,  
ayant sa principale place d'affaires au 1717, rue  
du Havre, en les ville et district de Montréal,  
province de Québec, H2K 2X3

N° : R-4320-2025

(ci-après « Énergir »)

**AFFIDAVIT**

(ART. 29 DU RÈGLEMENT SUR LA PROCÉDURE DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE)

Je, soussigné, **VINCENT REGNAULT**, faisant affaire au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis directeur exécutif, Approvisionnement gazier, chez Énergir;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la demande réamendée portant sur diverses mesures en lien avec le GSR (ci-après « **Demande** »), ainsi que dans les pièces déposées au soutien de cette dernière énoncées à la liste révisée des pièces datée du 9 mars 2026 (ci-après « **Pièces** »);
3. Les Pièces ont été préparées par moi, ou sous ma direction et mon contrôle, pour le compte d'Énergir;
4. J'atteste que les faits qui sont allégués dans la Demande et dans les Pièces sont, au meilleur de ma connaissance, véridiques;
5. Par la présente, j'accepte et adopte, pour le compte d'Énergir, les Pièces.

**ET J'AI SIGNÉ PAR MOYEN TECHNOLOGIQUE**, à Montréal, le 9 mars 2026.



**VINCENT REGNAULT**

**AFFIRMÉ SOLENNELLEMENT** devant moi, par moyen technologique,  
à Montréal, ce 9<sup>e</sup> jour de mars 2026



Mélanie Beauvais, 181625  
Commissaire à l'assermentation pour le Québec

